

## 14ème législature

<b>Question N° : 289</b>	De <b>M. Jean-Jacques Candelier</b> ( Gauche démocrate et républicaine - Nord )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Redressement productif		<b>Ministère attributaire</b> > Redressement productif
<b>Rubrique</b> > ministères et secrétariats d'État	<b>Tête d'analyse</b> > redressement productif : missions	<b>Analyse</b> > orientations.
Question publiée au JO le : <b>03/07/2012</b> Réponse publiée au JO le : <b>11/09/2012</b> page : <b>5018</b>		

### Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier interroge M. le ministre du redressement productif sur sa feuille de route détaillée.

### Texte de la réponse

Le ministre du redressement productif a présenté sa feuille de route à la représentation nationale lors de son audition devant la commission des Affaires économiques de l'Assemblée nationale le mercredi 18 juillet à 16 h15. Le compte-rendu de cette audition peut être consulté sur le site internet de l'Assemblée nationale. Par ailleurs, le ministre du redressement productif a présenté les grandes lignes de son action et les enjeux du ministère du redressement productif devant la Conférence nationale de l'Industrie le 11 juillet dernier. Son discours peut être consulté sur le portail du ministère du redressement productif, à l'adresse suivante : <http://www.redressement-productif.gouv.fr/conference-nationale-de-l-industrie-2012>.